



Les maires regrettent la double sectorisation

Dans un communiqué, publié, hier vendredi, Marc Pottier et Hélène Mialon-Burgat, maires de Colombelles et Mondeville, ont fait part de leur « **stupéfaction** » après l'annonce par le conseil départemental du Calvados de la double sectorisation pour les collégiens des deux communes. Dès la rentrée 2023, ces derniers pourront en effet demander leur affectation au collège Guillemot, à Mondeville, ou au collège Brunet, à Caen.

Une annonce « prématurée »

Les deux maires estiment cette annonce « **prématurée** », alors que la proposition de double sectorisation relevait, selon les élus, de « **l'hypothèse de travail** » en juillet dernier. Les édiles alertent, en outre, sur la capacité d'accueil du collège Guillemot, dont la récente annonce du conseil départemental s'avère pour eux « **la preuve que celui-ci est sous-dimensionné** ». Ils craignent, en outre, que la modification de la carte scolaire ne « **vienne questionner la mixité sociale du collège Guillemot en favorisant une fuite d'élèves vers le collège Brunet** ».

Enfin, Marc Pottier et Hélène Mialon-Burgat font part de leur souhait de suspendre la décision du Département en attente « **d'un échange constructif avec l'ensemble des parties prenantes et tenant compte des arguments objectifs avancés par les élus, les parents d'élèves et les habitants** ».